

Un avenir inquiétant pour les entrepreneurs de travaux forestiers

Commandée, entre autres, par la FNEDT, l'étude sur l'avenir des entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) vient de paraître. Elle dresse un bilan inquiétant de la situation actuelle et à venir. Les données économiques et financières, la formation et la structuration de la profession font défaut. La FNEDT entend faire valoir le travail et l'image des ETF, et a mis en place un comité de suivi des recommandations du rapport.

Paris, le 7 février 2022 – Une étude réalisée pour le compte du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation avec la Fédération nationale entrepreneurs des territoires et l'Office national des forêts qui lève le voile sur la profession d'Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF) vient d'être mise en ligne sur le lien <https://agriculture.gouv.fr/entreprises-de-travaux-forestiers-quels-profils-lavenir>.

« Elle s'appuie sur un diagnostic partagé des acteurs qui a mis en évidence le manque de données économiques et financières sur une profession composée d'entreprises manuelles et d'autres entreprises très mécanisées » constate Robert Dieudonné, président du pôle forêt de la FNEDT. La faiblesse de la formation des chefs d'entreprise, la gestion de leurs affaires, la structuration professionnelle insuffisante sont également soulignées par le rapport.

Lancée il y a un an, l'étude est pour la FNEDT une feuille de route utile pour le redressement de la profession d'ETF qui compte 7 000 entreprises individuelles et TPE. Elle compte ainsi donner une chance aux 11 recommandations qui y sont présentées et étayées par ces quatre scénarii d'avenir : le scénario A : un vert intransigeant, le scénario B : une inertie consentante, le scénario C : une massification opiniâtre et le scénario D : une multifonctionnalité acceptée. L'étude s'adresse bien sûr à la représentation syndicale des ETF, aux associations, aux organismes et aux administrations qui les accompagnent et les conseillent mais également aux parties prenantes et à toutes celles et ceux qui ont la passion de la forêt.

Ces derniers représenteraient d'ailleurs une grande majorité de la population selon l'enquête « Les Français et la forêt » réalisée pour Stihl par OpinionWay en mars 2021. Pourtant, 62 % de la population préférerait une exploitation des forêts aussi réduite que possible et seulement 5 % avec des robots et machines d'abattage de gros volumes. Or, c'est bien dans cette dernière catégorie que travaillent les 20 000 professionnels forestiers qui plantent, entretiennent, récoltent et débardent une ressource renouvelable et extraordinairement diversifiée pour produire des matériaux et composants utiles et précieux.

Les ETF entendent être respectés autant par les acteurs économiques de la filière forêt-bois que par les acteurs de la société civile. L'opinion publique doit savoir ce que sont les métiers forestiers : les travaux sylvicoles sont essentiels pour la biodiversité et le climat mais saisonniers et difficile. Les travaux de récolte sont indispensables pour apporter un matériau durable mais ils sont dangereux et physiques. « Ces réalités souvent méconnues sont ignorées par ceux qui n'apprécient pas les professionnels des travaux forestiers » explique Robert Dieudonné.

1630
conseil

Entreprises de travaux forestiers : quels profils à l'avenir ?



Prospective 2030

Rapport final
2021

« La profession doit pouvoir vivre décemment de son métier. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Ils sont ainsi pris en étau entre la recherche économique du prix le plus bas de leurs clients et les conséquences de la surenchère environnementaliste sur leurs conditions d'emploi et de travail en forêt sur fond de solidarité professionnelle impossible » ajoute-t-il. Une situation qui devient insupportable pour ces entrepreneurs de travaux forestiers.

La FNEDT a créé un comité de suivi des propositions du rapport qui est ouvert aux partenaires qui souhaitent y participer. *« Il se réunira périodiquement pour réaliser un état d'avancement des réalisations, rechercher des solutions innovantes et disséminer des bonnes pratiques qui seront diffusées à l'ensemble des parties prenantes »* conclut Robert Dieudonné.

Pour toute information presse - Agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadji - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Antoine Cauchoix - 01 85 09 83 77 - 06 09 49 09 78 - acauchoix@agence-rdn.com

A propos - FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 000 actifs permanents et occasionnels (chiffres CCMSA-FNEDT 2019) pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans. La délégation de travaux agricoles s'est développée de manière soutenue depuis le milieu des années 1990 dans notre pays. Le nombre d'exploitations agricoles recourant à un ETA immatriculé au RCS a doublé entre 2000 et 2016. Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).